



## Politique d'acceptation de chèque

COPART, INC.  
Member A/R  
4610 Westamerica Drive  
Fairfield, CA 94534

### Pourquoi les chèques de banque ou les mandats sont requis

Les membres doivent payer par chèque de banque ou par mandat afin que les fonds soient garantis et immédiatement disponibles. Les membres qui souhaitent payer avec un chèque d'entreprise doivent répondre aux exigences énumérées ci-dessous et remplir l'*Entente d'acceptation de chèque d'entreprise* ci-jointe.

### Exigences de la demande

Copart inc. permettra à un membre de payer en utilisant son chèque d'entreprise pourvu que les conditions suivantes soient remplies:

- 1. Frais de traitement** — Le membre doit payer des frais non remboursables de 25 \$ pour l'évaluation et le traitement de crédit. Ce paiement doit provenir du compte bancaire enregistré que le membre a l'intention d'utiliser pour les achats auprès de Copart inc., et doit inclure le nom de l'entreprise du membre imprimé sur le recto, le cas échéant. Ce chèque doit être soumis avec la demande.
- 2. Entente entièrement remplie** — L'*Entente d'acceptation de chèque d'entreprise* requiert des informations commerciales et personnelles, et doit être entièrement remplie. Les demandes incomplètes seront retournées au demandeur; cependant, les frais seront conservés par Copart inc.
- 3. Historique du compte bancaire** — Le compte chèque du membre doit être ouvert et actif depuis au moins 6 mois, avoir un solde moyen d'au moins 10 000 \$ au cours des six derniers mois, et aucun historique de NSF. La banque du membre doit remplir le formulaire de vérification par la banque ci-joint avec le numéro du compte, la date d'ouverture, le solde quotidien moyen, l'historique NSF, la notation du compte et le sceau officiel de la banque. Faxez ou envoyez ce formulaire à Copart inc., avec l'*Entente d'acceptation de chèque d'entreprise* de Copart.
- 4. Références** — Le membre doit avoir au moins deux références d'affaires actuelles.
- 5. Déclaration de responsabilité** — Le président/propriétaire de l'entreprise doit signer une déclaration, acceptant la responsabilité personnelle et commerciale des chèques refusés et des frais associés.
- 6. Chèques retournés** — Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour une raison quelconque de votre banque, vous autorisez Copart inc. à présenter de nouveau par voie électronique (ou sur papier) le chèque à votre compte bancaire pour l'encaissement du montant du chèque, plus les frais applicables tels que permis par la loi locale.
- 7. ePay** — Une fois le chèque d'entreprise approuvé, vous serez automatiquement inscrit à ePay. Il n'est pas obligatoire que vous utilisiez la méthode de paiement ePay, mais elle sera disponible si vous choisissez de l'utiliser.

### Méthode alternative

Les membres qui ne satisfont pas aux qualifications minimales ne seront pas approuvés pour un chèque d'entreprise à moins qu'ils fournissent à Copart inc. une lettre de garantie de leur banque et la demande remplie avec les frais de 25 \$ joints.

#### Exigences de la lettre de garantie:

Copart inc. doit recevoir une lettre de la banque d'où les chèques d'entreprise sont tirés, indiquant que la banque garantira tout chèque émis à Copart inc. sur votre compte d'entreprise. Les informations figurant sur la lettre de garantie doivent inclure:

1. Nom et succursale de la banque donnant la garantie
2. Nom du responsable bancaire autorisant la garantie
3. Nom de l'entreprise du membre et numéro de compte
4. Personne(s) autorisée(s) à émettre vos chèques d'entreprise
5. Montant total garanti (Minimum de 10 000 \$)
6. Date d'expiration de la garantie (Minimum de 1 an)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler le département des comptes recevables de Copart (707) 646-2187.

**COPART INC.**

**Entente d'acceptation de chèque d'entreprise**

Les frais non remboursables de 25 \$ doivent être joints pour traiter la demande.

(Veuillez remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie.)

Date: \_\_\_\_\_

Numéro de membre: \_\_\_\_\_

**Informations sur l'entreprise**

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_ Tél.: ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Depuis combien de temps en affaires: \_\_\_\_\_ À cette adresse: \_\_\_\_\_ Fax: ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

TPS # \_\_\_\_\_ TVQ # \_\_\_\_\_

Type d'entreprise : Partenariat \_\_\_ Propriétaire unique \_\_\_ Corporation \_\_\_ OSBL \_\_\_

Avez-vous déjà postulé avec Copart sous ce nom d'entreprise ou autre?

Oui \_\_\_ Non \_\_\_ Si oui : Nom: \_\_\_\_\_ Numéro de membre: \_\_\_\_\_

**Référence d'affaires**

1. Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Tél.: ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'affaires avec eux: \_\_\_\_\_ Nom de la personne contact: \_\_\_\_\_

2. Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Tél.: ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'affaires avec eux \_\_\_\_\_ Nom de la personne contact: \_\_\_\_\_

**Informations sur le propriétaire /président**

Prénom / Nom \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Numéro de licence de commerçant: \_\_\_\_\_ Permis de conduire (propriétaire): \_\_\_\_\_

Tél. (Rés.): \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

**Informations bancaires**

Nom de la banque: \_\_\_\_\_ Numéro de compte: \_\_\_\_\_

Personne contact: \_\_\_\_\_ Titre: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

---

Joindre le chèque annulé ici

---

Veillez prévoir 10 jours ouvrables pour le traitement après réception.

Faxez une copie de ce formulaire et le chèque annulé au **(707) 639-5260** OU envoyez une copie du formulaire et le chèque annulé à:

**Copart, Inc.**  
**4610 Westamerica Dr.**  
**Fairfield, CA 94534**  
**Attn: Member A/R**

**Si vous avez des questions, veuillez appeler le département des comptes recevables au (707) 646-2187.**

Termes et conditions de l'entente: J'autorise Copart inc. à vérifier les informations fournies en contactant les agences d'évaluation de crédit, les références d'affaires et mon institution bancaire. J'autorise par la présente Copart inc. et/ou ses entreprises affiliées à débiter électroniquement mon compte auprès de l'institution financière (ci-après, « Banque ») indiquée ci-dessus lorsqu'un paiement électronique (ePay) est effectué. J'accepte l'entière responsabilité de tout chèque que nous émettons à Copart inc. qui n'est pas honoré par notre banque. Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique (ePay) est retourné pour quelque raison que ce soit de ma banque, en signant cette entente, j'autorise Copart inc. à présenter de nouveau par voie électronique (ou sur papier) le chèque à mon compte bancaire pour l'encaissement du montant du chèque, plus les frais applicables tels que permis par la loi locale. En signant ce contrat, je reconnais avoir lu et compris la politique d'acceptation de chèque et les termes et conditions ePay. De plus, je comprends que Copart inc. peut révoquer à tout moment les privilèges d'émission de chèque de mon entreprise.

Signature: \_\_\_\_\_ Titre: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

**Pour usage interne seulement :**

Approuvé par: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Limite: \$ \_\_\_\_\_ Entré par: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

# APPROBATION DE CHÈQUE D'ENTREPRISE, COPART INC.

## Vérification par la banque

**Ce formulaire doit être rempli, signé et estampillé par votre banque avec le sceau officiel de la banque. Une fois que le formulaire est rempli, veuillez le retourner par fax ou par courrier avec l'Entente d'acceptation de chèque d'entreprise à Copart inc., Member A/R Dept., 4610 Westamerica Dr., Fairfield, CA 94534.**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Numéro de membre: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Signature propriétaire / président \_\_\_\_\_

Ceci représente votre autorisation de divulguer les informations

Nom de la banque: \_\_\_\_\_

Numéro du compte/ Folio: \_\_\_\_\_

Date d'ouverture du compte: \_\_\_\_\_

Historique NSF \_\_\_\_\_ Date(s) : \_\_\_\_\_

Solde moyen des 6 derniers mois : \_\_\_\_\_

Satisfaction du compte : \_\_\_\_\_

Lettre de garantie \_\_\_\_\_

(Veuillez annexer la lettre)

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_  
**Sceau de la banque**

Merci de communiquer avec Copart Montréal au (514) 273-6352 pour toutes questions relatives à ce formulaire ou par fax au (514) 660-6046 ou par courriel à montreal@copart.com



## Questions fréquemment posées concernant ePay

### Qui est admissible à ePay?

Si votre chèque d'entreprise est approuvé, vous pouvez vous inscrire à ePay.

### Comment faire approuver un chèque d'entreprise?

Veillez remplir le formulaire de demande pour chèque d'entreprise qui se trouve sur [www.copart.ca](http://www.copart.ca).

### Comment m'inscrire à ePay?

Afin d'activer ePay, vous devez remplir le formulaire d'autorisation ePay et le soumettre par fax ou par courrier à Copart inc., Member A/R Dept., 4610 Westamerica Dr., Fairfield, CA 94534.

### Comment savoir si je suis approuvé pour ePay?

Lorsque vous vous connectez à votre compte, vous verrez une icône ePay. Sélectionnez l'icône ePay pour payer les voitures que vous avez remportées.

### Est-ce que Copart facture des frais supplémentaires pour ePay?

Non, Copart ne facture pas de frais pour ePay. Vérifiez auprès de votre banque pour voir s'ils ont des frais associés pour les transactions de chambre de compensation automatisée (ACH).

### Quand débitez-vous mon compte?

Nous débitons votre compte dans les deux jours ouvrables.

### Quand dois-je payer les voitures?

Le paiement doit être reçu au plus tard à 17 h HP le jour ouvrable avant que des frais de retards soient appliqués.

### Puis-je effectuer un paiement partiel?

Non, les paiements partiels ne sont pas autorisés.

### J'ai des factures de plus de 30 jours et je ne peux pas payer pour un lot, qui dois-je appeler?

Vous devez contacter le directeur général de la cour avec la facture due.

### Y a-t-il une limite de montant avec ePay?

Oui, votre montant ePay quotidien est limité à la limite allouée pour vos chèques d'entreprise.

### Puis-je utiliser ePay pour mettre une somme dans mes fonds non appliqués?

Non, vous ne pouvez payer que pour les véhicules dont le solde est dû.

### Que se passe-t-il si un paiement ePay ne passe pas parce qu'il n'y a pas assez de fonds sur mon compte?

Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour une raison quelconque de votre banque, en signant cette entente, vous autorisez Copart inc. à présenter de nouveau par voie électronique (ou sur papier) le chèque à votre compte bancaire pour l'encaissement du montant du chèque, plus les frais applicables tels que permis par la loi locale.

# ePAY Copart inc.

## TERMES ET CONDITIONS

En tant qu'utilisateur du service ePay de Copart, vous acceptez d'être lié par les termes et conditions ePay suivants. Copart inc. se réserve le droit de modifier les termes et conditions ePay de Copart à tout moment sans préavis. De plus, les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de [www.copart.com](http://www.copart.com) sont incorporées par référence dans les termes et conditions ePay. Les conditions d'utilisation du site Web de Copart peuvent être consultées à l'adresse <http://www.copart.com/c2/pdf/tos.pdf>. La politique de confidentialité de Copart peut être consultée à l'adresse <http://www.copart.com/c2/pdf/privacy.pdf>.

### A. Autorisation et paiement de votre facture

**Vous pouvez utiliser ePay pour effectuer des paiements à Copart inc. directement à partir de votre compte avec votre institution financière, au montant spécifié par vous. En effectuant les sélections appropriées et en cliquant sur le bouton d'autorisation (« Soumettre le paiement »), vous autorisez Copart inc. à suivre les instructions de paiement reçues de vous. Plus précisément, vous autorisez Copart inc. à débiter votre compte bancaire enregistré avec Copart inc. et à remettre des fonds sur votre compte Copart inc. en votre nom. Copart inc. décline toute responsabilité si les paiements ne peuvent être effectués en raison de l'un des éléments suivants :**

- Votre compte financier ne dispose pas de fonds suffisants pour effectuer le paiement ou le paiement dépasserait la limite de crédit de découvert de compte
- La fonction de traitement de l'institution financière et/ou de Copart ne fonctionne pas correctement;
- Vous n'avez pas fourni à Copart inc. les informations correctes sur l'institution financière ou les informations de compte Copart.
- Des circonstances indépendantes de la volonté de Copart empêchent la bonne exécution du paiement.

### B. Services de paiement

1. ePay vous demandera de payer tous les soldes impayés qui datent de plus de 30 jours avant de vous permettre d'effectuer d'autres paiements.
2. Une fois que vous avez cliqué sur le bouton « Soumettre le paiement », votre compte Copart inc. sera immédiatement crédité avec le paiement désigné. Cependant, sachez que votre compte avec votre institution financière peut ne pas refléter immédiatement le paiement. Si le paiement n'est pas reflété dans votre compte après deux jours ouvrables, veuillez contacter les services des comptes recevables au 707-646-2187.
3. Les paiements effectués à l'aide de ePay seront appliqués à votre compte le jour civil que le montant est reçu par Copart inc. tel que déterminé conformément à l'heure du Pacifique (HP).
4. Les paiements retournés en raison de fonds insuffisants et leurs frais applicables seront récupérés électroniquement. Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour quelque raison que ce soit de votre banque, en signant cette entente, vous autorisez Copart inc. à présenter de nouveau par voie électronique (ou sur papier) le chèque à votre compte bancaire pour l'encaissement du montant du chèque, plus les frais applicables tels que permis par la loi locale.

### C. Résiliation d'un service de paiement électronique

Copart inc. se réserve le droit, à tout moment et pour n'importe quelle raison ou pour aucune raison, d'annuler le service ePay, d'effectuer des ajouts ou des modifications au service, ou d'annuler ou de suspendre votre utilisation du service.

### D. Frais

Copart inc. ne vous imposera pas de frais ou d'autres charges pour que vous utilisiez l'un des services de paiement répertoriés. Cependant, l'institution financière à partir de laquelle vous avez autorisé le paiement peut vous facturer des frais autres que la configuration liée à la gestion de ce compte, y compris les frais de transaction ou les frais de tentative de paiement sans fonds suffisants. Copart inc. vous facturera des frais de traitement de fonds insuffisants (NSF) de 100 \$ pour tout paiement retourné non payé par votre institution financière.

E. Signatures électroniques et enregistrements

Votre autorisation de paiement via la fonctionnalité du site Web « Confirmer le paiement » sera traitée comme une signature électronique indiquant votre intention de signer l'autorisation et également votre intention d'accepter et d'être lié par ces termes et conditions ePay, et d'en accuser réception. Votre signature électronique signifie également que vous reconnaissez et acceptez que Copart inc. peut conserver tous vos enregistrements de transactions de paiement électronique dans un format électronique.

F. Divulgarion des informations de compte à des tiers

1. Notre politique générale est de traiter les informations de votre compte et les informations financières personnellement identifiables à l'intérieur de la famille d'entreprises Copart inc. En plus des conditions contenues dans la politique de confidentialité de Copart, nous divulguons ces informations dans les situations suivantes :
  - Quand il est nécessaire de conclure la transaction que vous avez demandée, ce qui peut inclure la divulgation aux banques de traitement ou intermédiaires ou aux institutions financières exerçant une telle fonction;
  - Afin de vérifier votre compte auprès d'un tiers ayant le droit de recevoir de telles informations, comme un bureau de crédit;
  - À une agence de renseignements sur les consommateurs;
  - Afin de se conformer à une instance gouvernementale ou à une ordonnance d'un tribunal; ou
  - Lorsque vous nous donnez une autorisation écrite.
2. Nous utilisons des mesures et des techniques de sécurité des informations pour protéger les données de nos clients. Cependant, tous les clients doivent savoir que Copart inc. n'est pas responsable de tout accès non autorisé à des informations personnelles hors du contrôle de Copart, tel que des attaques de programmation malveillantes (c'est-à-dire « piratage »).

G. Mots de passe et sécurité

Vous vous engagez à ne pas donner ou rendre disponible votre nom d'utilisateur et votre mot de passe d'accès au compte en ligne ou tout autre moyen d'accéder à votre compte à des personnes non autorisées. Vous êtes responsable de tous les paiements de factures effectués sur votre compte à l'aide de ePay. **SI VOTRE MOT DE PASSE EST PERDU OU VOLÉ, OU SI VOUS PENSEZ QU'IL Y A EU UN ACCÈS NON AUTORISÉ À VOS INFORMATIONS SUR VOTRE COMPTE EN LIGNE, VEUILLEZ NOUS AVISER IMMÉDIATEMENT** en appelant les services aux membres au 972-391-5400 de 7 h à 19 h (HC). Du lundi au vendredi.